

Au cours d'un point de presse organisé au siège de cette organisation, sa présidente Aminettou Mint El Moctar a dénoncé « la recrudescence des violences faites aux femmes », malgré le fait que la Mauritanien a souscrit à de nombreuses conventions internationales contre ce type de violence.

Mint El Moctar, a souligné : « Nous commémorons, aujourd'hui, la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, à l'instar de toute la communauté internationale » à l'occasion de laquelle je lance d'abord un appel aux jeunes femmes afin qu'elles se mobilisent « main dans la main » pour obtenir leurs droit. Je leur dis qu' « un droit ne s'obtient jamais sur un plateau doré, mais qu'il s'arrache ».

Elle a, par ailleurs rappelé que son organisation a travaillé avec l'ASME sur l'élaboration d'un avant-projet de loi incriminant la violence contre les femmes qui, selon elle, « pour passer devant le parlement, requiert la mobilisation de tous : journalistes, parlementaires, militants de droits humains ».

Nous savons, a-t-elle poursuivi que notre pays a connu ces dernières années de profonds bouleversements sociaux qui, « malheureusement ont contribué à la prolifération de la violence en général et en particulier celle dirigée contre les femmes. Cette violence qui ne peut connaître un terme qu'à travers l'accès à la justice de toutes les couches vulnérables de la société, notamment les femmes qui en constituent les premières victimes. « Si rien n'est fait e, ce sens, ces violences pourront atteindre des proportions san retour. A ce titre ajoute Mint El Moctar, nous avons déjà enregistré « un cas de femmes assassinée par son mari, une deuxième dont les membres ont été fracturés et son visage brulé, et bien d'autres cas d'une animosité inouïe ».

« Nous estimons que le manque d'accès aux femmes à la justice constitue le plus grand obstacle devant les efforts de lutte contre cette violence », a-t-elle conclu. Cette rencontre s'est déroulée en présence de femmes victmes de violence, dont certaines continuent encore à trainer devant la justice.

Source: <http://fr.allafrica.com/stories/201211261381.html>

